ÉLECTION EUROPÉENNE DU 26 MAI 2019

QU'EST CE QU'ON ATTEND POUR LES DROITS LGBTQI+?







PRÉAMBULE

La planète brûle et l'Europe se meurt. Voilà pourquoi les élections européennes à venir ne seront pas des élections comme les autres. Nous avons le choix entre le sursaut ou la catastrophe, entre la solidarité ou la montée de la haine, entre l'invention d'une nouvelle manière de vivre ensemble ou la continuation des égoïsmes qui nous conduisent vers l'abîme, entre l'écologie ou la barbarie. L'histoire est en marche. Nous sommes convaincu.e.s qu'elle n'appartient pas à des élites dépassées, ridiculement conservatrices et dangereusement obsédées par le pouvoir de l'argent.

La question cardinale est celle de la dégradation du climat, puisqu'elle menace notre survie elle-même. Qu'attendent les dirigeants européens pour prendre à bras le corps le problème le plus urgent de notre temps ? En France, la démission du ministre de l'environnement Nicolas Hulot a résonné comme un coup de tonnerre et la leçon à en tirer est simple : il n'est plus temps d'attendre ou de prendre des demimesures. Pourtant, tout se passe comme si de rien n'était. Emmanuel Macron fait de grands discours teintés de vert mais la politique qu'il conduit ne suit pas. Rien de ce qu'il engage n'est à la hauteur de la crise écologique que nous vivons, alors même que la France pourrait être à la tête des nations qui font de l'écologie une priorité. Entre la voix des lobbies et le choix de l'écologie, il faut trancher : on ne peut pas en même temps détruire la planète et la sauver.

Nous sommes donc vigilant.e.s, mobilisé.e.s et déterminé.e.s à tout faire pour qu'en France les choses changent. Les marches pour le climat et les mobilisations lycéennes à travers l'Europe et le monde montrent que la prise de conscience progresse. Une nouvelle génération réclame son droit à exister dans un monde vivable. Comment ne pas entendre son appel ? La génération climat qui se met en mouvement est celle qui sauvegardera l'avenir. Notre combat est planétaire. Il ne connaît pas de frontières et nécessite d'agir à tous les échelons, de la plus petite commune jusqu'au niveau international. Chacun.e doit prendre sa part.

Nous, écologistes, nous mettons au service des citoyennes et des citoyens qui n'attendent plus des discours mais des actes pour réorienter la marche du monde. Nous, écologistes, nous mettons au service des citoyennes et des citoyens qui n'espèrent plus d'une démocratie représentative moribonde mais souhaitent faire irruption dans le débat public et la prise de décision dans les choix qui les concernent. C'est un défi incroyable que nous avons à relever. Il demande de la lucidité, de l'imagination et du courage. Le système, la politique, nos vies : tout doit changer.

Le chantier est immense. Nous n'y arriverons qu'ensemble.

SOMMAIRE

Introduction

- 1. Pour une Europe queer
- 2. L'écologie qui agit
- 3. Pour une Europe des droits LGBTQI+
- Une Europe de l'égalité des droits
- Une Europe de la non-discrimination
- Défendre et protéger les droits LGBTQI+ partout dans le monde
- Une Union des droits et des valeurs

Conclusion

INTRODUCTION

Les droits des personnes LGBTQI+ sont des droits humains. Ni plus, ni moins.

Ils ne sont pas un chapitre des programmes politiques, une thématique de campagne ou un domaine de compétence spécifique, ils sont au cœur de tout système politique fondé sur le respect de la dignité humaine, l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations.

Les respecter, les promouvoir, mais aussi lutter ardemment contre toutes leurs violations fait donc partie intégrante du projet européen. Et ce dernier ne saurait être considéré comme abouti tant que persisteront, où que ce soit dans l'Union européenne, des situations où certaines personnes subissent des discriminations, quelle qu'en soit la raison, y compris leur sexe, leur genre, leur orientation sexuelle, la vie qu'elles veulent mener, avec qui elles veulent la mener, la famille qu'elles veulent construire, les enfants qu'elles veulent avoir ou qu'elles ne veulent pas avoir.

Nous le disons sans détour, nous voulons **construire une Europe queer**, c'est-à-dire une Europe de la liberté, du respect, de la tolérance et de la paix, une Europe où le droit et la justice sont partout du côté de l'égalité pour chacune et chacun, où la haine est partout combattue et où la peur d'être soi-même et de vivre sa vie disparaît.

Pour les écologistes, l'Union européenne doit donc jouer un rôle moteur pour que cessent les discriminations, dans tous les États membres et dans tous les domaines.

Certes, l'Union européenne n'est pas dotée de toutes les compétences qui lui permettraient d'enrayer les discriminations et d'assurer l'égalité des droits pour chacune et chacun mais beaucoup peut être fait dès aujourd'hui pour construire une Europe de la dignité où chaque personne humaine jouirait des mêmes droits, et ce sans condition.

Depuis des décennies, les écologistes se battent pour remporter des batailles au niveau européen, que ce soit dans les législations européennes, dans les messages envoyés par le Parlement européen dans de nombreuses résolutions ou au sein de chaque État européen.

Mais nous sommes loin d'avoir remporté la guerre. Alors que progressent des forces politiques conservatrices et réactionnaires partout en Europe, les droits des minorités sexuelles et de genre n'ont jamais été si menacés, si fragiles, si susceptibles de reculer.

C'est pour cela que l'échelon européen est un échelon pertinent pour faire progresser ces droits, pour les ancrer progressivement dans un socle inamovible de garanties fondamentales, pour bâtir progressivement un cadre juridique européen qui fasse progresser les législations nationales et empêche tous les reculs.

POUR UNE EUROPE QUEER

epuis des années, les écologistes se battent pour les droits des LGBTQI+. Et il n'est pas un jour qui passe sans que l'on nous demande de nous justifier de nos prises de position politiques sur la question. On nous morigène parfois, en nous reprochant de ne pas plutôt nous consacrer à la survie de la planète. Comme si le temps passé à défendre l'égale dignité des personnes était du temps perdu pour l'écologie. Alors comme Sisyphe revenant sans fin à son rocher, nous reprenons le travail de pédagogie élémentaire qu'il nous faut mener. Pas une minute dédiée à la promotion des droits des LGBTQI+ n'est une minute de perdue. La justesse de la cause parle d'elle-même. Mais il nous faut ajouter que la clef de notre survie sur la planète est précisément de reconnaître à chacun et chacune les mêmes droits. Le principe de solidarité doit donc guider notre action. Alors, tant que des discriminations perdureront, notre engagement ne faiblira pas.

Mais qu'il nous soit permis de dire les choses avec clarté : ce n'est pas seulement la froideur d'une démonstration logique qui nous conduit à brandir le rainbow flag aux côtés du drapeau vert. C'est d'abord un sursaut de la conscience face à l'injustice. Homophobie, transphobie, lesbophobie, biphobie etc.. sont autant de visages de l'arbitraire. Et cet arbitraire humilie, déshonore, blesse, tue. Il utilise toutes les ressources du langage pour multiplier insultes et quolibets dédiés spécifiquement aux personnes LGBTOI+. On tabasse avec des mots, on frappe avec des adverbes, on cogne avec des sentences. On délimite un territoire sémantique pour isoler, trier, séparer le bon grain hétéro de la racaille invertie. Puis, si le fer rouge de la grossièreté ne suffit pas à faire baisser la tête aux coupables, si la déchéance prononcée par un regard méprisant n'intimide pas, si la mitraille de la moquerie ne dissuade pas de s'afficher telle ou tel que l'on est, on passe aux coups. De poings, de pieds, de matraque, de machette ou de pierre, peu importe. Les coups peuvent alors tomber drus, en averse.

Quand on hait, on ne compte pas. La souffrance doit guérir la maladie, laver l'impureté, châtier le péché. L'essentiel est de rétablir la norme par la force, de remettre sur ses pieds l'ordre social qui assigne à résidence identitaire, fige les genres et fixe la norme hétérosexuelle comme mesure de toute chose.

On nous dira que nous exagérons. Que les choses vont mieux. Que, franchement, maintenant les gays peuvent même se marier et que, franchement, il y a d'autres chats à fouetter. Nous répondrons que la ruse de la raison dominante est toujours de faire accroire que le combat est fini. Il n'en est rien. Toujours, il faut lutter pour conserver ce qui a été arraché de haute lutte. Demandez aux femmes si leurs acquis ne sont pas menacés au moment même où l'Alabama décide de revenir sur le droit à l'avortement et où, dans plusieurs pays d'Europe, des offensives se fomentent contre le droit des femmes à disposer de leur corps. Demandez aux personnes racisées si le spectre du colonialisme ne règne pas encore dans les esprits et ne continue pas à alimenter des comportements discriminatoires quotidiens. Et, pour revenir directement au sujet de cet édito, demandez aux LGBTOI+ si leurs vies sont de longs fleuves tranquilles.

Alors nous persistons. Et nous signons. Nos adversaires nous interrompent : « Mais que diable voulez-vous? La fin de la civilisation? » Non. Seulement la fin de la haine. Nous voulons la justice. Nous voulons le respect. Nous voulons l'égalité. Nous voulons des droits. Nous voulons nous embrasser à Varsovie. Douala, Paris ou Chicago. Nous voulons marcher dans la rue et chanter sous la pluie. Nous voulons choisir de nous marier ou de ne jamais le faire. Nous voulons nous débarrasser des étiquettes et des assignations. Nous voulons choisir nos partenaires et nos vies comme bon nous semble. Nous voulons qu'on nous foute la paix. Nous voulons la liberté d'être ce que nous sommes et de devenir autre chose encore. Nous avons déjà la fierté. Nous voulons aussi l'indifférence. Nous voulons une Europe queer pour que les fachos qui prétendent régenter nos vies tournent de l'œil. « Et quoi d'autre encore ? » Sauver le climat. Oui, sauver le climat. Parce que les droits conquis ne serviront à rien si la planète s'éteint.

NOUS VOULONS LA
JUSTICE. NOUS VOULONS
LE RESPECT. NOUS
VOULONS L'ÉGALITÉ.
NOUS VOULONS DES
DROITS.

L'ÉCOLOGIE

QUI AGIT

e groupe écologiste au Parlement européen a toujours fait du combat pour les droits des personnes LGBTQI+ une priorité politique absolue. Parce que nous considérons qu'il s'agit là d'une cause transversale, nous intégrons cette dimension dans toutes nos propositions politiques, qu'il s'agisse des questions liées à l'accès au soin, à l'éducation, au budget, à la politique étrangère ou commerciale, à la culture, aux droits fondamentaux, à l'accès à la justice, etc.

Aussi, les quelques éléments qui suivent ne peuvent évidemment pas reprendre de manière exhaustive l'ensemble de nos actions dans le mandat qui vient de s'écouler. Ils fournissent cependant un aperçu des batailles que nous menons mais aussi de la capacité que nous avons à construire des majorités parlementaires pour faire progresser ces droits.

• Condamnation des thérapies de conversion

Largement mise à l'agenda à l'initiative des écologistes, en collaboration avec des élu.e.s d'autres groupes, la résolution du Parlement européen sur les personnes intersexuées contient, grâce à un amendement déposé par les écologistes et cosigné avec le groupe GUE/NGL, une condamnation officielle du Parlement européen des thérapies de conversation.

La résolution stipule en effet que le Parlement européen « condamne fermement les traitements et la chirurgie de normalisation sexuelle ; salue les lois qui interdisent de telles interventions chirurgicales, comme à Malte et au Portugal, et encourage les autres Etats membres à adopter dès que possible une législation similaire ».

S'il ne s'agit que d'une résolution, cela donne cependant une légitimité politique très forte aux parlementaires pour faire pression sur les gouvernements nationaux et maintenir ce sujet au cœur de l'agenda politique.

• Liberté de circulation pour les familles arc-en-ciel

En 2018, à l'occasion de la résolution sur l'état des droits fondamentaux dans l'Union européenne, les écologistes ont participé à faire adopter un amendement qui demande à tous les Etats membres d'adopter des législations relatives à la cohabitation, au partenariat civil et au mariage ou d'adapter les législations nationales afin d'éliminer la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle dont sont victimes les couples de même sexe et leurs enfants.

Nous avons également participé à l'adoption d'un paragraphe dans cette même résolution qui invite la Commission à présenter une proposition pour la reconnaissance mutuelle complète des effets de tous les documents d'état civil dans l'Union européenne, y compris en ce qui concerne la reconnaissance légale du genre, du mariage et du partenariat civil.

Résolution du Parlement européen du 14 mars 2017 sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Union européenne

Portée par le député écologiste Ernest Urtasun, cette résolution invite la Commission européenne et les Etats membres à inclure des mesures visant à protéger les femmes et les personnes LGBTQI+contre le harcèlement sur le lieu de travail.

La résolution demande également formellement à la Commission européenne de proposer une refonte de la « décision-cadre de l'Union sur la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal », afin d'y inclure le sexisme, les crimes de haine et l'incitation à la haine pour des motifs liés à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre ou aux caractéristiques sexuelles.

• Combattre l'homophobie et la transphobie en ligne

En 2016, dans un rapport sur l'égalité des genres et l'émancipation des femmes à l'ère du numérique, les écologistes sont parvenus à faire adopter une position en faveur d'une prise en charge particulière des violences homophobes et transphobes en ligne.

• Budget et questions de genre

Grâce aux écologistes, la résolution du Parlement sur le cadre financier pluriannuel, qui définit les enveloppes budgétaires des principaux programmes européens ainsi que leurs cadres généraux, inclut la nécessité d'introduire la dimension du genre de manière horizontale dans le budget européen afin que la manière dont l'argent public est dépensé respecte systématiquement l'égalité des genres. Par ailleurs, les écologistes sont parvenus à faire introduire un volet spécifique dans le programme « Daphne » sur le financement d'actions visant à combattre les violences contre les personnes LGBTQI+.

• Plan d'action sur l'égalité des genres au Parlement européen

Lors de la réforme du règlement intérieur du Parlement européen, les écologistes ont fait adopter un amendement stipulant que le Parlement européen dans son ensemble devait désormais se doter d'un plan d'action sur l'égalité des genres, visant à introduire cette dimension dans toutes ses activités et instances.

Nous sommes actuellement extrêmement mobilisé.e.s autour de la rédaction de ce plan d'action pour assurer que le fonctionnement interne du Parlement européen inclue désormais, de manière ambitieuse et contraignante, la lutte contre toutes les discriminations envers les personnes LGBTQI+ et des critères de représentativité dans les différents organes du Parlement.

POUR UNE EUROPE DES DROITS LGBTQI+

e cadre juridique européen actuel en matière de lutte contre les discriminations ne s'applique malheureusement qu'au domaine du droit du travail, laissant l'Union européenne impuissante lorsqu'il s'agit des discriminations dans les autres domaines. Ceci n'est pourtant pas une fatalité.

Il y a plus de 10 ans, un projet de directive horizontale contre toutes les discriminations a vu le jour. Malheureusement, ce projet est bloqué au Conseil, les États refusant d'avancer sur un sujet qu'ils considèrent avant tout comme étant de leur ressort. Pour autant, les écologistes ne baissent pas les bras et continuent de faire pression pour que l'UE se dote d'un tel instrument.

C'est pourquoi les écologistes condamnent l'attitude des gouvernements qui bloquent l'adoption de ce projet de directive, parmi lesquels on trouve des pays qui ont des législations nationales égalitaires mais qui refusent de voir naître un cadre européen pourtant nécessaire.

EN 2019, 5 ETATS MEMBRES N'OFFRENT TOUJOURS AUCUNE PROTECTION JURIDIQUE AUX COUPLES DE MÊME SEXE, 16 NE PERMETTENT PAS AUX COUPLES LESBIENS D'AVOIR RECOURS À L'INSÉMINATION ARTIFICIELLE ET LA MOITIÉ DES ETATS MEMBRES NE PERMETTENT PAS AUX COUPLES DE MÊME SEXE D'ADOPTER DES ENFANTS.

UNE EUROPE DE L'ÉGALITÉ DES DROITS

Cette situation est d'autant plus intolérable que la lutte contre toutes les discriminations, y compris celles basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, fait partie intégrante des Traités et est inscrite dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union.

Cela génère des discriminations au sein de l'Union européenne, puisque les personnes LGBTQI+ ne bénéficient pas des mêmes droits en fonction de leur lieu de résidence ou de leur nationalité. Cela entraîne également une insécurité juridique insupportable pour des couples, des parents et des enfants qui sont amenés à s'établir dans différent pays européens. En effet, leurs droits peuvent soudainement ne plus être reconnus au motif que le pays d'accueil n'applique pas une législation respectueuse de l'égalité des droits.

Bien que le droit de la famille ne fasse pas partie des compétences européennes, l'UE a la possibilité, via les législations sur la liberté de circulation, la coopération administrative en matière civile, la reconnaissance mutuelle des décisions de justice ou les questions liées à l'emploi comme les congés parentaux, d'influer grandement sur la manière dont les familles sont traitées dans l'UE.

Par ailleurs, les écologistes ont largement participé à la mise à l'agenda et au vote de la résolution du Parlement européen sur le droit des personnes intersexes. L'aspect le plus important de ce texte est sans aucun doute la condamnation officielle par le Parlement européen des chirurgies et thérapies visant à « normaliser » les personnes intersexes en leur imposant des normes binaires, à la fois physiques et légales. Au niveau du Parlement européen, nous soutiendrons la mise en place d'un travail de suivi de l'application des recommandations portées par cette résolution partout dans l'Union. Mais c'est surtout au sein de chaque État membre que les écologistes se battent et se battront, de manière coordonnée, pour que l'ensemble des mesures soutenues par cette résolution soit transposé dans les législations nationales.

POUR UNE EUROPE DE L'ÉGALITÉ DES DROITS, NOUS PROPOSONS DE :

• Instaurer une directive européenne contre les discriminations

Pour combattre les discriminations en raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre de manière horizontale et dans toute l'Union européenne, quel que soit le contexte dans lequel ces discriminations s'exercent, qu'il s'agisse de l'accès au soin, au logement, du droit au travail, du droit de la famille etc. Elle permettrait, entre autres, d'interdire les thérapies de conversion, les stérilisations forcées des personnes trans, encore pratiquées dans 7 Etats membres, ou les mutilations génitales des nouveaunés intersexes.

• Activer la « clause passerelle »

Les écologistes proposent l'utilisation de la « clause passerelle » (article 48 § 7 du Traité sur l'Union européenne) qui permet de passer du vote à l'unanimité au vote à la majorité qualifiée au Conseil. Cela permettrait de faire adopter des textes aujourd'hui bloqués par le veto de certains pays.

• Reconnaitre et protéger toutes les familles

- Au-delà de la directive horizontale contre toute forme de discrimination, nous souhaitons que la Commission européenne initie des propositions législatives visant à clarifier la **reconnaissance mutuelle** des contrats de mariage, des partenariats civils et des filiations dans toute l'Union, y compris lorsque cela implique des ressortissants de pays tiers.
- L'accès aux soins, et notamment à la Procréation médicalement assistée (PMA), doit aussi être garanti partout. Réserver ce droit aux couples hétérosexuels est une discrimination intolérable qui doit cesser sans attendre. Dans un premier temps, l'Union européenne doit garantir que les Etats membres ne puissent

pas discriminer juridiquement des couples ayant eu légalement recours à une PMA dans un autre État membre que ce celui dans lequel ils sont établis. À terme, toutes les femmes en Europe devraient pouvoir bénéficier de la PMA, qu'elles soient en couple hétérosexuel, lesbien ou qu'elles soient célibataires. Par ailleurs, tous les parents ayant eu recours à la PMA, qu'ils soient de sexe différent ou de même sexe, devraient pouvoir bénéficier des mêmes droits parentaux.

- La législation européenne en matière de congé parental devrait garantir que les deux parents bénéficient d'un congé parental équitable, permettant une égalité au sein du couple et ce quel que soit le type de famille, homoparentale ou hétéroparentale, et quel que soit le genre des parents.
- Garantir le droit à l'autodétermination et bannir les atteintes à l'intégrité physique et les pratiques de « normalisation »

Chaque personne devrait avoir le droit de s'autodéterminer et de bénéficier d'une reconnaissance légale de son identité de genre, y compris nonbinaire, sur cette simple condition. En agissant sur la reconnaissance mutuelle des actes d'état civil et des jugements, l'UE peut participer à faire reculer ces discriminations qui placent les personnes trans dans des situations insupportables.

• Contrôler l'application des lois

 Un certain nombre de législations européennes (comme la directive 2012/20/EU sur le droit des victimes de violences basées sur l'orientation sexuelle, l'expression ou l'identité de genre) apportent des droits importants mais sont mal appliquées dans l'Union. L'UE doit donc exercer un suivi précis de toutes ces législations et amorcer des procédures d'infraction chaque fois qu'elles ne sont pas respectées par un État membre.

- L'UE devrait également faire un suivi strict de l'application par les États de la jurisprudence de la Cour européenne de justice, comme, par exemple, le récent arrêt Coman qui a reconnu la liberté de circulation aux couples mariés de même sexe.
- Aussi, l'Union européenne devrait assurer un suivi beaucoup plus systématique que celui que fait l'Agence des droits fondamentaux sur les LGBTphobies et des indicateurs annuels ainsi que des recommandations aux Etats membres devraient être publiés.

COMMENT ONT VOTÉ LES GROUPES POLITIQUES AU PARLEMENT EUROPÉEN SUR LES DROITS LGBTQI EN 2014-2019 ?



POU



Moyenne sur 5 votes touchant aux droits des personnes LGBTQI au Parlement européen

Source : Intergroupe du Parlement européen sur les droits LGBTI

Qu'est-ce qu'on attend pour les droits LGBTQ!+?

UNE EUROPE DE LA NON-DISCRIMINATION



Une Europe queer, c'est une Europe de la nondiscrimination où chaque personne vit comme il ou elle le souhaite et dans le respect de qui il ou elle est. Plus de droits pour les LGBTQI+, c'est plus de droits pour toutes et tous : l'Europe doit s'investir dans des politiques en faveur de l'égalité pour incarner enfin l'idéal humaniste qu'elle entend représenter.

En influençant les critères d'utilisation du budget européen, nous pouvons faire beaucoup pour que l'UE soit véritablement porteuse de changement lorsqu'il s'agit des droits des personnes LGBTQI+. Par exemple, nous nous sommes toujours battus pour que le cadre financier pluriannuel et les différents programmes, tels que le nouveau programme « droits et valeurs » ou encore le fonds social européen, contiennent des éléments très ambitieux sur la lutte contre les discriminations envers les personnes LGBTQI+. Dans des États où les majorités politiques ont un agenda anti LGBTQI+, le soutien financier de l'Union européenne est encore plus crucial.

POUR UNE EUROPE DE LA TOLÉRANCE, NOUS PROPOSONS DE :

• Garantir un soutien juridique pour tou.te.s

Un soutien juridique doit être apporté à la société civile et aux personnes LGBTQI+ dans l'Union pour leur permettre d'attaquer les autorités publiques devant la Cour européenne de Justice chaque fois que des dispositions de droit national violent les droits des personnes LGBTQI+ et participent d'une discrimination qui peut être condamnée par celle-ci.

• Garantir un budget adapté

À quoi bon contrôler que les budgets nationaux respectent des règles de déficit et de dette publics lorsqu'en même temps l'allocation des deniers publics n'est pas compatible avec nos valeurs communes ? Les écologistes considèrent que la manière dont les Etats membres investissent au niveau national dans la lutte contre les discriminations envers les personnes LGBTQI+ devrait être prise en compte lorsque la Commission européenne examine les budgets nationaux et rédige ses recommandations. De manière générale, un critère de compatibilité de tous les programmes européens et de tous les projets financés par l'argent européen avec l'égalité des droits devrait être instauré afin que l'argent européen ne puisse jamais être utilisé dans des projets qui ne garantissent pas les droits des personnes LGBTQI+.

Promouvoir l'égalité des droits, lutter contre la haine

Beaucoup d'Etats membres bloquent la diffusion de matériel pédagogique dans les écoles ou les campagnes de communication en faveur des droits des personnes LGBTQI+. Même si les compétences européennes sont ici limitées, l'Union européenne devrait à la fois produire du matériel pédagogique et des outils de communication en faveur des droits des personnes LGBTQI+ mais également

engager un processus de coordination entre les administrations nationales des différents Etats membres pour faire progresser la mise en place de bonnes pratiques basées sur celles des États les plus vertueux.

Ceci passe par des formations au sein des institutions, auprès des député.e.s, des responsables politiques européen.ne.s, des Commissaires et des hauts fonctionnaires afin de faire progressivement reculer l'hétérocentrisme et ce, de manière transversale, qu'il s'agisse de la manière dont on prépare les législations, des outils de communication que l'on produit, des actions du Parlement lorsque les député.e.s se rendent en mission, etc.

Par exemple, l'impact des législations sur les droits LGBTQI+ devrait toujours être mesuré dans les études d'impact produites par la Commission européenne lorsqu'elle propose une législation, pas une délégation parlementaire d'ordre général ne devrait être organisée sans que ses membres rencontrent sur place la société civile qui travaille sur les droits LGBTQI+, etc.

DÉFENDRE ET PROTÉGER LES DROITS LGBTQI+ PARTOUT DANS LE MONDE

Parce que l'UE est un acteur global et un partenaire commercial incontournable, elle a un rôle important à jouer pour les droits des personnes LGBTQI+ dans le monde. Elle doit devenir prescriptrice dans la progression des droits pour toutes et tous.



POUR UNE EUROPE PRESCRIPTRICE DES DROITS HUMAINS, NOUS PROPOSONS DE :

Conditionner les relations commerciales et

diplomatiques au respect des droits humains
En faisant du respect de ces droits une condition
nécessaire dans sa politique d'élargissement,
de voisinage mais aussi dans sa politique
commerciale, l'UE peut et doit participer à
l'amélioration des droits des personnes LGBTQI+
dans les pays tiers. Par exemple, le Brésil est un gros
partenaire commercial pour qui l'accès au marché
de l'UE est essentiel. Or, depuis l'élection de Jair
Bolsonaro, les violences à l'égard des personnes
LGBTQI+ ont augmenté. L'UE aurait tout à fait la
possibilité de faire pression sur le gouvernement
Bolsonaro via sa politique commerciale. Il faut
mettre en cohérence la politique extérieure de l'UE
avec ses objectifs politiques.

• Harmoniser le droit d'asile

Le droit d'asile dans l'Union doit être harmonisé et permettre, dans tous les Etats membres, que les dangers encourus par les personnes LGBTQI+ dans des pays tiers permettent la **qualification pour l'asile politique**. Cela doit être valable également lorsque la législation du pays tiers en question ne criminalise pas explicitement les faits ou situations concernés mais que des discriminations en pratique envers les personnes LGBTQI+ sont connues et documentées. Aussi, au-delà de la reconnaissance du droit d'asile, **les conditions d'accueil** devraient être également revues pour permettre de répondre de manière adéquate aux besoins spécifiques des migrant.e.s, réfugié.e.s et demandeur.euse.s d'asile LGBTQI+ dans toute l'Union.

L'UE A UN RÔLE
IMPORTANT À JOUER
POUR LES DROITS DES
PERSONNES LGBTQI+
DANS LE MONDE.

UNE UNION DES DROITS ET DES VALEURS

Aujourd'hui, le respect des valeurs de l'Union est attentivement scruté lorsqu'un État est candidat à l'Union européenne mais, une fois que cet État est devenu membre de l'UE, les mécanismes de surveillance sont quasiment nuls. Ce système est en contradiction grave avec l'idée d'une Europe des droits et des valeurs.

En effet, la seule procédure concrète, celle prévue par l'article 7, ne peut être déclenchée qu'une fois que la situation des droits fondamentaux est profondément dégradée. Par ailleurs, elle n'entraîne en réalité pas de grandes conséquences, la privation du droit de vote au Conseil pour le gouvernement coupable de ces violations ne changeant pas directement les législations nationales et donc la vie des personnes sur place qui subissent concrètement les atteintes à leurs droits et libertés fondamentales.

Par ailleurs, la Charte des droits fondamentaux, qui fait partie du droit primaire européen, ne s'applique aux États que lorsque ces derniers appliquent le droit communautaire.

Aussi, l'Union européenne est aujourd'hui relativement démunie face à un État qui organise une répression des personnes LGBTQI+, qui revient sur des législations en faveur de leurs droits ou, tout simplement, qui ne réalise aucun progrès.

POUR UNE EUROPE DES DROITS ET DES VALEURS, NOUS PROPOSONS DE :

 Instaurer un mécanisme contraignant sur les droits et libertés fondamentales au sein de l'UE.

Ce mécanisme permettrait, dans tous les Etats membres, un contrôle continu du respect des droits et libertés fondamentales, dont les droits LGBTQI+ font partie, et entraînerait la possibilité de déclencher des procédures rapidement, sans attendre que les violations soient graves et répétées.

 Réviser l'article 51 de la Charte des droits fondamentaux

Afin que cette dernière devienne **d'application directe dans l'Union** et ne s'applique plus seulement au cas où les Etats membres appliquent le droit de l'Union. Cette réforme d'apparence technique est en réalité de nature à modifier profondément la manière dont le respect des droits fondamentaux est garanti dans l'Union. Cela donnerait la possibilité aux juridictions nationales de saisir directement la Cour de Justice de l'Union européenne chaque fois qu'une loi nationale met en danger les droits garantis par la Charte.

• Un pilier opposable de droits civiques, politiques et sociaux.

Nous voulons mettre en œuvre une véritable Constitution européenne avec un pilier opposable de droits civiques, politiques et sociaux pour toutes et tous. De cette manière, l'Union serait pleinement compétente, à la fois pour légiférer en la matière mais aussi pour intervenir chaque fois que les droits des personnes LGBTQI+ sont bafoués.

L'UNION EUROPÉENNE
EST AUJOURD'HUI
RELATIVEMENT
DÉMUNIE FACE À UN
ÉTAT QUI ORGANISE
UNE RÉPRESSION DES
PERSONNES LGBTQI+

CONCLUSION

Les écologistes sont depuis toujours les plus ambitieux défenseurs et défenseuses des droits des personnes LGBTQI+.

Le bilan des écologistes au sein du groupe Verts/ALE est dans la continuité de notre histoire commune avec les personnes LGBTQI+: la condamnation des thérapies de conversion, la libre-circulation pour les familles arc-en-ciel, l'introduction des notions de sexisme, crimes de haine et incitation à la haine pour des motifs liés à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre ou aux caractéristiques sexuelles dans la résolution du Parlement européen du 14 mars 2017 sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la prise en charge particulière des violences homophobes et transphobes en ligne, l'introduction de la dimension du genre de manière horizontale dans le budget européen, le plan d'action sur l'égalité des genres au Parlement européen.

Mais il reste des chantiers à mener et c'est pour une Europe de l'égalité des droits, pour une Europe de la tolérance, pour une Europe prescriptrice des droits humains, pour une Europe des droits et des valeurs que notre programme se veut ambitieux et constructif pour les personnes LGBTQI+.

Face au danger de la montée des extrêmes et des populismes, l'Europe doit être un bouclier pour protéger les personnes LGBTQI+ et une arme pour lutter contre toutes les discriminations.

Comme le disait Samir Kassir, assassiné en 2005 lors de la Révolution du Cèdre, au Liban: la démocratie, on sait se battre pour la gagner, mais on oublie de le faire pour la garder. Il en va de même pour les droits acquis. C'est pourquoi les écologistes défendent une Europe queer, qui accompagne les personnes LGBTQI+ dans leurs luttes pour obtenir des droits et qui garantisse leur pérennité.

Le chantier est immense. Tout commence avec vous.





